



## Revalorisation du loyer en cours de bail

Par **nvie**, le **23/01/2010 à 20:40**

bonjour,

ma maman a des locataires a qui elle loue une maison de ville de 160m<sup>2</sup> avec un garage de 80m<sup>2</sup> , une grande terrasse et le chauffage central.Ce logement se situe près de Sète ( 10 km ) et de Montpellier ( 25 km ) le loyer de départ en 1999 était de 650 euros par mois. elle n'a augmenté le loyer en tenant compte de l'indice des loyers que depuis 2 ans seulement . ce loyer est sous évalué. il s'élève à 676 euros peut-elle faire un rattrapage des loyers antérieurs et réactualiser aussi les deux dernières années ?

De plus , ma maman, retraitée désire revenir habiter dans la maison quelle loue dans le village pour ses vieux jours et pour être indépendante puisque les commerces sont à proximité.

Pourra t- elle le faire en sachant que son couple de locataire est retraité( 65/70 ans ) et a un fils quadragénaire qui vit avec eux.

peut- elle mettre fin au bail et dans quelles conditions

Merci beaucoup

Par **jeetendra**, le **23/01/2010 à 20:48**

ADIL DE L'HERAULT :

A Montpellier

4 Bis Rue Rondelet

(face à la poste Rondelet)

Du lundi au vendredi

De 9 H à 12 H 30

A Béziers

30 Avenue Gambetta

(près de la gare SNF)

Le mardi et le jeudi

De 9 H à 12 H 30

téléphone, un numéro unique 04 67 555 555

Bonsoir, que votre mère prenne contact lundi avec l'Association ADIL, ils tiennent des permanences juridiques et la renseigneront efficacement, cordialement.

Par **nvie**, le **23/01/2010 à 21:23**

merci beaucoup pour votre réponse,  
nous prendrons rendez-vous dès lundi et je vous rendrai compte des solutions de l'ADIL de l'hérault

Meilleurs voeux et bonne soirée